

Ralentissez la croissance de votre pelouse

Il s'agit de couper moins court votre pelouse et la maintenir à 6 cm de hauteur au moins, contre les 2 ou 3 cm observés couramment. Les racines s'enfoncent plus profondément, les mauvaises herbes prolifèrent moins, et surtout l'herbe pousse moins vite. Vous tondez donc moins souvent votre pelouse, et y gagnez en trajets vers la déchèterie. De plus, l'herbe reste verte plus longtemps et demande moins d'arrosage. De quoi bien profiter de votre jardin !

Infos : 03 83 31 74 37



ILS RÉPONDENT À VOS QUESTIONS

Aurélien, ripeur et Franck, chauffeur à la Comcom, répondent à vos questions...

POURQUOI FAUT-IL QUE JE SORTE MON BAC AVEC LES ROUES CÔTÉ CHAUSSÉE ?

"Parce qu'il est parfois difficile de savoir si un bac doit être collecté ou non, surtout s'il reste en permanence sur le trottoir. **Le mettre bien au bord de la route avec les roues côté chaussée**, ça nous permet de savoir immédiatement qu'il faut le vider. Ça vous évite de payer une levée non-souhaitée ou au contraire, que votre bac ne soit pas collecté."

POURQUOI LE CAMION NE PASSE PAS DANS CERTAINES RUES ?

"Le camion ne circule pas dans les rues qui présentent **un risque pour la sécurité** des personnes. C'est essentiellement les rues trop étroites ou qui nécessitent une marche arrière trop longue."

J'AI ENTENDU DIRE QUE LES BACS DÉBORDANTS ET LES SACS POSÉS AU SOL NE SERONT PLUS COLLECTÉS PROCHAINEMENT. C'EST VRAI ?

"Oui. Avec la redevance incitative, le principe est de facturer la quantité de déchets produits. Un bac qui déborde ou des sacs posés à côté faussent le calcul du volume. Ce n'est pas équitable pour ceux qui jouent le jeu. En plus, ça engendre des nuisances : odeurs,

présence d'animaux.... Pour stopper le problème, on va mettre en place les avertissements. Les sacs à côté du bac ne seront plus collectés et après un premier avertissement, les bacs débordants seront vidés mais 2 levées seront facturées."

Y A-T-IL D'AUTRES RAISONS POUR QUE MON BAC NE SOIT PAS VIDÉ ?

"Il y en a d'autres bien sûr. Par exemple, celle concernant la propreté. **Le règlement nous autorise à ne pas collecter un bac s'il est jugé trop sale.** Certains sont entièrement recouverts de fientes, y compris sur les poignées. Il faut savoir que les fientes transmettent des maladies. Même si nous portons des gants, nous ne sommes pas à l'abri d'une contamination. Il est demandé aux usagers de nettoyer leur bac si nécessaire. Respecter le travail des équipes, c'est aussi garantir votre collecte."

Vous avez d'autres questions ?

Le service Déchets est à votre écoute :

LU, MA, JE, VE,
9h/12h - 14h/17h

03 83 31 55 55
facturationdechets@cc-gc.fr

LE BON GESTE TRI

LES BOUTEILLES PLEINES NE PEUVENT PAS ÊTRE RECYCLÉES ! ► **Pensez à bien vider tous vos contenants**



AGENDA

Rendez-vous Tri avec l'ambassadrice

EPLY samedi 21 septembre 2019, de 9h30 à 11h30, 2 place des Frères Darmois, salle à côté de la mairie

LANFROICOURT samedi 5 octobre 2019, de 9h30 à 11h30, 3 Place des Hortensias, salle communale derrière la mairie

MOIVRONS samedi 9 novembre 2019, de 9h30 à 11h30, Rue de la Gare, salle Voirnot

HARAU COURT samedi 23 novembre 2019, de 9h30 à 11h30, salle de la Mairie, 5 rue des écoles

CHAMPENOUX samedi 14 décembre 2019, de 9h30 à 11h30, salle Lorraine

Encombrants et déchetterie mobile :

Dates affichées en Mairie et en ligne

www.territoire-smgc.fr

INFOS PRATIQUES

Payez votre facture : directement auprès du Trésor Public, sur internet par TIPI, par virement bancaire ou par prélèvement,...

Changement de situation : Avertissez le service en cas de déménagement, si la composition de votre foyer change ou pour tout autre changement de situation.

Identifiez votre bac : Collez un autocollant sur votre bac pour ne pas le confondre avec celui de vos voisins.

Limitez la gêne aux points tri : Pour ne pas nuire aux riverains, passez entre 8h et 19h, bannissez les dépôts de nuit.

Bien gérer votre bac : Sortez le bac la veille au soir à partir de 18h30, roues côté chaussée. Gardez-le propre et ne tassez pas vos déchets.

Brûler ses déchets est interdit : Que ce soit dans votre cheminée ou dans votre jardin, selon l'arrêté préfectoral du 5 août 1981. L'infraction est passible d'une amende de 450 €.

Que faire en cas de déménagement : Prévenez le service Déchets et nettoyez votre bac à l'intérieur et à l'extérieur.

Vous êtes locataire : Votre redevance vous est adressée directement. Vous ne devez pas la payer dans vos charges.

Service déchets 03 83 31 55 55



NOUVELLE LETTRE

Nouveau style, nouvelles rubriques, nouveau mode de diffusion... votre lettre d'infos sur les déchets fait peau neuve pour mieux vous tenir informé et être plus proche de vos besoins.

DEMANDE DE CARTE ET VIGNETTE DÉCHÈTERIE

À compter du 1^{er} septembre, leur gestion est entièrement centralisée et informatisée à Champenoux. Un formulaire en ligne est à votre disposition.

Votre carte ou votre vignette sera envoyée à votre domicile. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous rendre à la Comcom.

Notez que votre demande nécessitera quelques jours de traitement.

www.cc-gc.fr/mes-demarches

ACCÈS DES PROS À LA DÉCHÈTERIE À NOMENY

Les professionnels de Seille peuvent être accueillis en semaine uniquement : **Mer, Jeu et Ven**. Le week-end, la forte fréquentation du site contraint à limiter son accès. **Seuls les véhicules de tourisme seront autorisés**, pour garantir la sécurité de tous.

CHIFFRES CLÉS

98kg/hab

de verre, papiers et emballages collectés en 2018

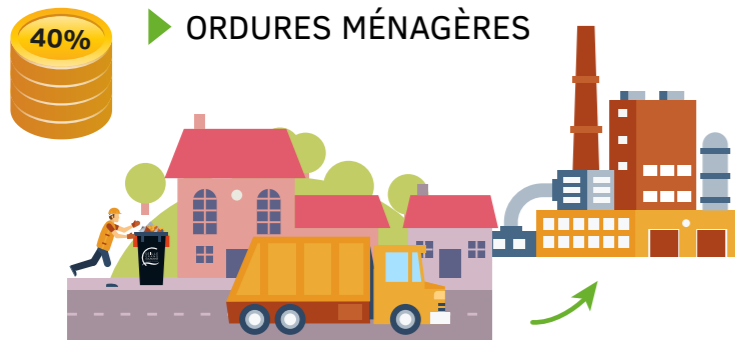
+3kg/hab depuis 2017

Mais les erreurs de tri passent de **16% à 25%** pour les emballages

ZOOM SUR...

QUE FINANCE VOTRE REDEVANCE ?

LES COÛTS DU SERVICE



40% ► **ORDURES MÉNAGÈRES**

Collecte en porte-à-porte + traitement (incinération ou enfouissement en fonction des secteurs)



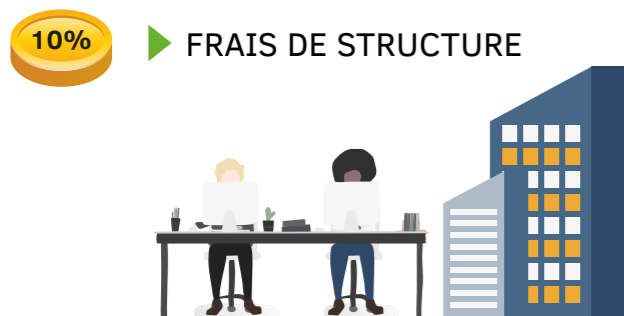
20% ► **COLLECTE SÉLECTIVE**

Vidange des points tri (verre, emballages, papier) + transport jusqu'au centre de tri + tri



30% ► **DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE, ENCOMBRANTS, DÉCHETS VERTS**

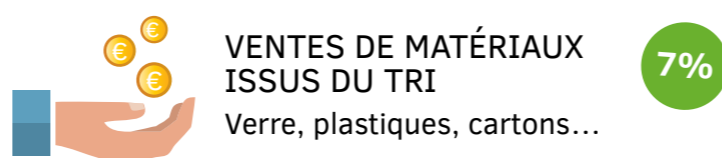
Gestion des infrastructures, transport et traitement des déchets



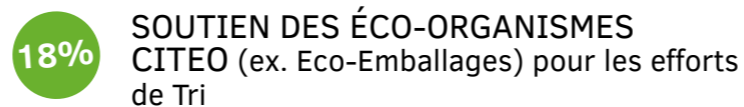
10% ► **FRAIS DE STRUCTURE**

Personnel, bâtiments...

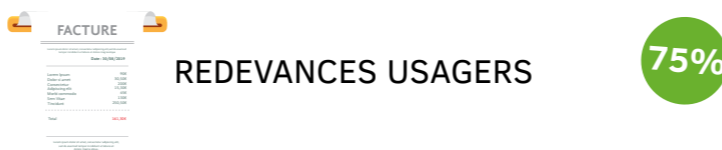
LES RECETTES DU SERVICE



7% **VENTES DE MATÉRIAUX ISSUS DU TRI**
Verre, plastiques, cartons...



18% **SOUTIEN DES ÉCO-ORGANISMES CITEO (ex. Eco-Emballages) pour les efforts de Tri**



75% **REDEVANCES USAGERS**

Les recettes doivent équilibrer les dépenses. Le montant de la redevance est calculé de manière à compléter les recettes de ventes et les soutiens financiers des organismes.

UNE GESTION ÉQUILBRÉE

DÉPENSES  RECETTES

Déchets de déchèterie ...



Collecte sélective



Ordures Ménagères



Frais Structure



Redevance des usagers
Calculée pour équilibrer les dépenses



Vente de matériaux + soutien des éco-organismes



POUR FAIRE BAISSER LA REDEVANCE

- Soit **PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS** Pour diminuer les dépenses
- Soit **RECYCLER PLUS ET MIEUX** Pour augmenter les recettes

INITIATIVES

Je donne, je troque, près de chez moi : le site web collaboratif

Porté par la Métropole du Grand Nancy, "je donne je troque" est un site internet collaboratif qui permet aux particuliers de donner ou de vendre à petits prix (max. 30 €). L'avantage par rapport à d'autres sites de ventes en ligne ? Vos dons sont réservés en priorité pendant 24h pour les associations locales de l'économie sociale et solidaire. Autre bon point, la faiblesse des prix de vente limite la présence d'escrocs sur le réseau. Alors vous aussi, ne jetez plus en déchèterie et donnez une nouvelle vie à vos objets, près de chez vous...

jedonnejetroque.grandnancy.eu



Le Repair Café à Laître-sous-Amance, vous connaissez ?

Apprendre à réparer ses appareils électriques dans une ambiance conviviale, c'est le défi lancé par les "Repair Café" qui se créent un peu partout en Europe. Beaucoup d'appareils sont jetés alors qu'ils sont facilement réparables. Non loin de chez vous, les bénévoles du Foyer Rural de Laître-sous-amance vous aident, vous conseillent et mettent à disposition les outils nécessaires pour réparer.

Calendrier des séances : www.foyerruraldelaitresousamance.fr

LE TUTO ÉCOLO

Fabriquez votre "bee's-wrap" et emballez vos aliments de façon durable

Grâce à votre "bee's-wrap" - traduisez emballage à la cire d'abeilles - vous en aurez fini avec les films plastiques et l'aluminium polluants. Ces carrés imperméabilisés, thermoformables et réutilisables sont constitués de tissus enduits de cire d'abeille. Les bee's wraps recouvrent les récipients alimentaires en s'ajustant à la forme souhaitée grâce à la chaleur des mains. Le tissu préserve les aliments de l'humidité, ce qui permet leur bonne conservation. Facile à entretenir, il deviendra votre nouvel allié anti-gaspillage !

Pour sa réalisation : Munissez-vous de billes ou copeaux de cire d'abeille, du papier cuisson et un morceau de tissu en coton léger. Posez le morceau de tissu choisi sur le papier cuisson, saupoudrez généreusement de cire sur le tissu et enfournez quelques minutes à 100°C. Retirez du four dès que la cire est fondue et laissez refroidir. Votre bee's-wrap est prêt !

